



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

en partenariat avec **la MAVA 07**

Mission d'Accompagnement à la Vie Associative



Guid'Asso

ARDÈCHE



Réseau d'appui aux associations

Qu'est-ce que Guid'Asso ?

Un réseau d'acteurs pour répondre aux interrogations des associations

4 niveaux d'application pour appuyer les associations :



Guid'Asso
Orientation

- ❖ Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets associatifs qui lui font part de questions.
- ❖ Connaît les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressources pour ces usagers.
- ❖ Oriente les associations vers ces structures avec un contact.



Guid'Asso
Information

- ❖ Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets associatifs sur son territoire.
- ❖ Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative.
- ❖ Est en mesure d'expliquer les démarches essentielles.
- ❖ Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement.



Guid'Asso
Accompagnement généraliste

- ❖ Accompagne les associations ou les porteurs de projets associatifs de façon transversale sur tous les sujets vie associative.
- ❖ Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés.
- ❖ Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire.
- ❖ Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau.
- ❖ Peut en outre concevoir et mettre en place des formations.
- ❖ Consacre environ 0,5 à 1 ETP à cette mission.



Guid'Asso
Accompagnement spécialiste

- ❖ Accompagne les associations ou les porteurs de projets associatifs sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique.
- ❖ Évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés.
- ❖ Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire.
- ❖ Apporte son expertise à la vie du réseau.
- ❖ Peut en outre concevoir et mettre en place des formations.

Une initiative nationale...

Une déclinaison ardéchoise

Pourquoi créer un réseau d'accompagnement départemental ?

Appui à la vie associative de proximité :

Le réseau d'appui à la vie associative locale – Guid'Asso - est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État, Le Mouvement Associatif, avec l'intégration dès 2020 des co-animations départementales volontaires. En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso à l'échelle nationale.

Monter en compétences :

- ❑ Mieux accompagner les associations et porteurs de projets associatifs
- ❑ Fournir un meilleur service aux associations

Améliorer le service d'appui pour les associations :

- ❑ Permettre un accès gratuit et de proximité
- ❑ Garantir un service de qualité par des acteurs labellisés
- ❑ Veiller à une meilleure lisibilité du réseau

Renforcer les acteurs de l'appui :

- ❑ Les former et les outiller
- ❑ Les mettre en réseau et favoriser l'interconnaissance

Co-construire une stratégie territoriale durable de l'appui aux associations :

- ❑ Une démarche co-construite
- ❑ Un réseau co-animé
- ❑ Une gouvernance partagée, intégrant tous les partenaires de la vie associative



Un réseau à construire ensemble

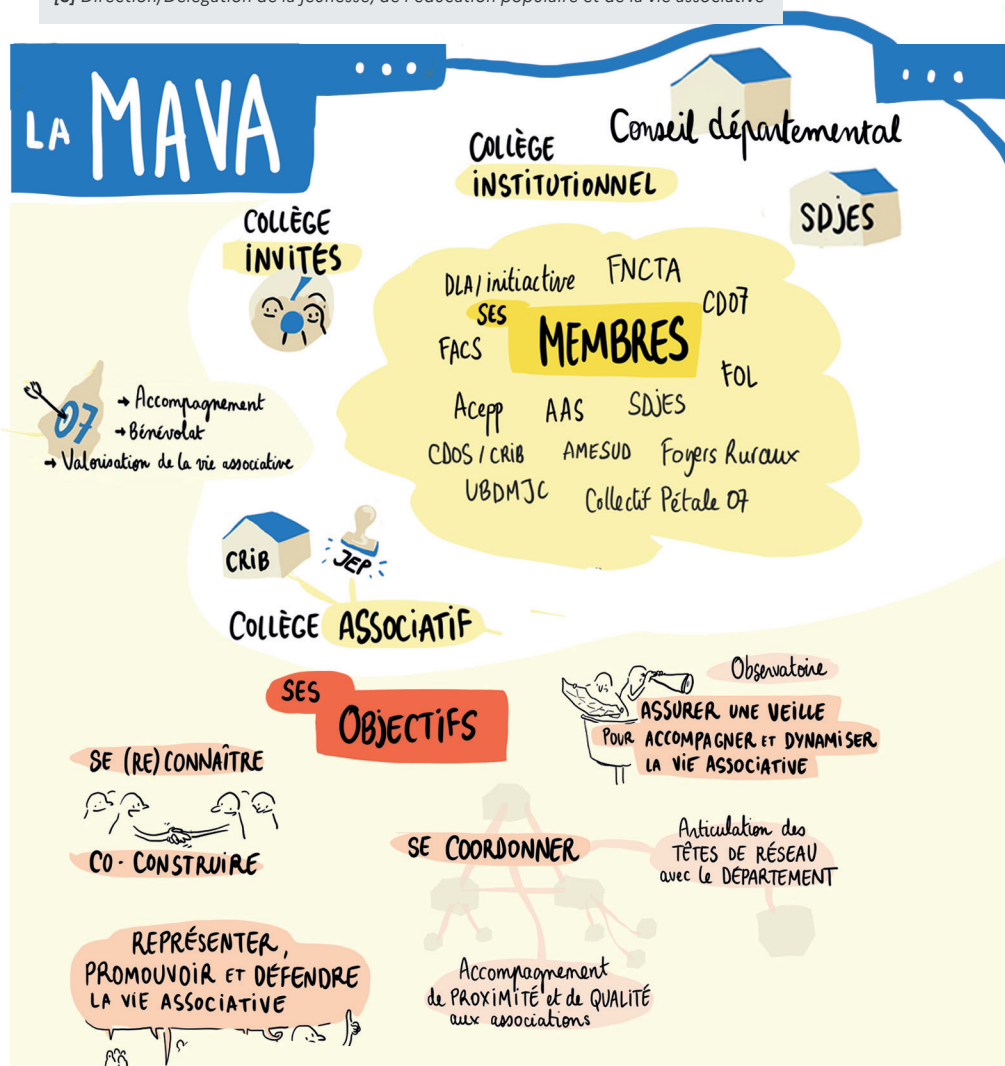
Guid'Asso s'appuie sur une concertation et un travail partenarial étroit entre État & acteurs associatifs à tous les échelons territoriaux :

- ▣ Niveau départemental : SDJES^[1] & partenaires associatifs avec les département au sein de la MAVA^[4]
- ▣ Niveau régional : DRAJES^[2] & Le Mouvement associatif régional
- ▣ Niveau national : DJEPVA^[3] & Le Mouvement associatif

[1] Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

[2] Délégation régionale académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports

[3] Direction/Délégation de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative



Ces acteurs sont garants, chacun à leur niveau, de :

- la mise en œuvre et du développement du réseau (état des lieux, mobilisation de nouveaux acteurs...);
- la co-animation du réseau (rencontres, mutualisation, formation...).

Services de l'État
CAF, MSA, etc.

ACTEURS PUBLICS

EPCI, maires



Où est-ce que vous
vous situez ?

...
AUTRES ACTEURS ASSOCIATIFS

Fédérations, associations

SE FORMER
INFORMER &
TRANSMETTRE

Montée en
compétences

SES ACTIONS

FORMATION DES
MEMBRES DE
LA MAYA

LA CHARTE DES
ENGAGEMENTS
RÉCIPROQUES

FORMATION DES
BÉNÉVOLES

Moooc

EXPÉRIMENTER:
NOUVELLES THÉMATIQUES
AU SEIN DES RÉSEAUX

Egalité femme-
homme

Développement
Durable

CRÉATION D'OUTILS
AU SERVICE DES BÉNÉVOLES
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Visibilité du
CRIB

Bourse aux
bénévoles

Transfert de données

Réservé cinq

FDVA



Co-CONSTRUIRE
les politiques
publiques

GUID'ASSO
... en cours

Facilitation graphique : Flore Vigneron © 2022

Pourquoi rejoindre Guid'Asso ?

Vous êtes une association, une tête de réseau, une collectivité, etc. et vous souhaitez renforcer l'appui aux associations de votre territoire ?

Rejoindre Guid'Asso vous donne la possibilité de :



être connue et reconnue par les associations, ainsi que par les partenaires de votre territoire;
développer la vie associative sur le territoire et valoriser ce qui s'y fait, l'interconnaissance et les partenariats



mieux informer, conseiller ou accompagner les associations qui vous sollicitent;
acquérir des compétences



mieux orienter les associations et collectifs vers un interlocuteur privilégié



soutenir la dynamique associative de votre territoire ;
monter en compétences (formations, échanges de pratiques, etc.)



bénéficier de ressources et d'outils mutualisés co-construits par des acteurs de terrain



participer à la vie du réseau (rencontres, contributions, projets communs, etc.);
être entourés et savoir vers qui se tourner

Comment rejoindre le réseau ?

Pour faire partie de Guid'Asso, les structures intéressées doivent déposer une demande auprès du service de l'Etat compétent sur son territoire



1

Prendre connaissance de la charte Guid'Asso :

<https://www.associations.gouv.fr/la-charte-d-utilisation-de-guid-asso.html>



Prendre contact avec le SDJES

Christelle Durand
Déléguée Départementale à la Vie Associative

7 bd du Lycée, 07000 Privas,
christelle.durand@ac-grenoble.fr
06 08 23 23 26

2



3

Remplir une demande pour rejoindre Guid'Asso, qui sera adressée après entretien avec un membre de la MAVA



4

Signature de la charte et de la convention Guid'Asso

Autorisation pour 3 ans renouvelable



5

Intégration dans le réseau



Bienvenue dans Guid'Asso !



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

en partenariat avec **la MAVA 07**

Mission d'Accompagnement à la Vie Associative



Guid'Asso

ARDÈCHE



Réseau d'appui aux associations